



Anael Finance iSeries Traitements batch

Version 8.1

Documentation utilisateur

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Avertissement important

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

Informations de publication

Version : Anael Finance iSeries 8.1

Auteur : Brigitte Quevedo

Date de publication : 26 août 2025

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------|----|
| À propos de ce manuel..... | 5 |
| Public concerné..... | 5 |
| Périmètre du document..... | 6 |
| Historique du document..... | 6 |
| Contacter Infor..... | 7 |
| Chapitre 1 Batch sur base de données..... | 9 |
| Principe..... | 9 |
| Intégration base de données (PBT010)..... | 10 |
| Prise de paramètres..... | 10 |
| Traitement..... | 12 |
| Modification Batch base de données (PBT300)..... | 13 |
| Prise de paramètres..... | 13 |
| Mise à jour..... | 14 |
| Exportation/Importation des informations bancaires..... | 15 |
| Généralités..... | 15 |
| Exportation des informations bancaires (PMC230)..... | 15 |
| Importation des informations bancaires (PMC240)..... | 16 |
| Chapitre 2 Batch des écritures..... | 19 |
| Principe..... | 19 |
| Gestion des écritures batch (PAN350)..... | 20 |
| Prise de paramètres..... | 20 |
| Traitement..... | 22 |
| Modification des écritures batch (PAN360)..... | 24 |
| Prise de paramètres..... | 24 |
| Mise à jour par pièce – Cas n° 1..... | 25 |
| Mise à jour par N° d’anomalie – Cas n° 2..... | 27 |
| Cas particulier Mise à jour des avoirs..... | 28 |
| Ecritures extracomptables et écritures standard..... | 29 |
| Mise à jour..... | 29 |
| Suppression..... | 32 |

| | |
|------------------------------------------------------|----|
| Chapitre 3 Lettrages | 35 |
| Principe | 35 |
| Lettrage automatique par Pièce/relevé (PAN525) | 36 |
| Fonctionnalité | 36 |
| Prise de paramètres | 37 |
| Restitution..... | 38 |
| Lettrage automatique par montant (PAN526) | 39 |
| Fonctionnalité | 39 |
| Prise de paramètres | 39 |
| Contrôle du lettrage (PAN532) | 41 |
| Fonctionnalité | 41 |
| Prise de paramètres | 41 |
| Restitution..... | 42 |
| Délettrage (PAN535) | 43 |
| Prise de paramètres | 43 |
| Restitution..... | 44 |

À propos de ce manuel

Ce document décrit les options standard « Traitements batch » au menu de la comptabilité générale, soit :

- Batch de la base de données : Contrôle et intégration des références
- Batch des écritures : Contrôle et intégration des écritures
- Lettrage : Contrôle et lettrage automatique

Pour l'alimentation des données dans les fichiers batch à intégrer par programme spécifique, se référer aux documentations « AX - 8.1 - Interface Batch des Références.pdf » et « AX - 8.1 - Interface Batch des Ecritures.pdf » qui détaillent leur contenu.

Afin de répondre aux exigences de la loi de **facturation électronique**, certains traitements BATCH ont fait l'objet de modifications et le numéro de pièce a été agrandi à 20 caractères alphanumériques.

Loi de Facturation Electronique : Cette documentation est susceptible d'être revue suite aux évolutions de la LFE.

Dans Anael Finance iSeries, on considère que la facturation électronique est active si :

- Elle est activée dans la fiche société (SOPT4A = 'O'), possible seulement si le module Pack « Conformité facture électronique » (49) est déverrouillé.
- La date d'activation est renseignée et inférieure ou égale à la date comptable de la pièce traitée

Public concerné

Comptables et Utilisateurs d'Anael Finance iSeries.

Périmètre du document

Anael Finance iSeries à partir de la version V8.0.

Historique du document

| Version | Date | Auteur | Contenu |
|---------|----------------|---------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | Avril 2016 | BQU | Création |
| | Septembre 2016 | CLE | Relecture |
| | Février 2018 | CLE | Ajout de l'intégration des mandats |
| | Août 2018 | CQU | Correction Titre document Ajout noms des fonctions |
| | Septembre 2018 | CQU | Fiche 11509 – Modification possible date de gestion en entête des écritures batch Autorisation lettrage par niveau (LETTRAGE) – Fiche 11512 |
| | Mai 2020 | DGA | Fiche 2073 – Ajout code folio à générer dans le batch Fiche 2472 – Ajout liste des écritures extra-comptables et liste des écritures batch générées Fiche 11564 – Ajout de l'entrée batch des fichiers de référence plan comptable, centres analytiques et natures analytiques |
| 1.0 | Janvier 2025 | CEN | Intégration des données de références, intégration des écritures BATCH, MAJ des écritures BATCH, lettrage automatique par montant, et délettrage : impact de la facturation électronique |
| | Février 2025 | GML-PKE | Relecture |
| 1.1 | Août 2025 | AKO | Mise à jour suite sortie PTF 00001 (gestion des avoirs) |

Contacter Infor

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur <https://concierge.infor.com> et créez un cas.

Si nous modifions ce document après la sortie du produit, nous en publierons une nouvelle version dans *Documentation Central*. Pour accéder à la documentation, suivez l'URL <https://docs.infor.com/fr-fr/products>

Nous vous conseillons de consulter régulièrement ce site afin de disposer des dernières versions de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

Chapitre 1 Batch sur base de données

Principe

Cette procédure accessible depuis le menu Batch - livré en standard de l'application Anael Finance iSeries - permet l'intégration des fichiers batch (Tables, Tiers, Plan comptable, Centres et Natures analytiques) dans les fichiers de référence d'Anael Finance iSeries.

Les fichiers mis à jour sont les suivants :

| | |
|-----------------------------------------|--------------------------------|
| Tables | FAN100P1 |
| Tiers | FAN050P1 |
| Règles de gestion des Tiers | FAN052P1 |
| Domiciliations bancaires des Tiers | FAN055P1 |
| Adresses complémentaires des Tiers | FEG050P1 |
| Complément DAS2 des tiers | FEG050P1 |
| Factorings supplémentaires des Tiers | FAN056P1 |
| Identifiants de TVA des tiers européens | FTV050P1 |
| Codes impressions des tiers | FMC030P1 |
| Adresses Structurées | FADADRP1 |
| Mandats des tiers | FPS050P1 |
| Plan comptable | FAN020P1, FAN021P1 et FAN022P1 |
| Centres analytiques | FCA010P1 |
| Natures analytiques | FCA030P1 |

Les options du menu Batch permettent d'intégrer les données des fichiers batch dans les fichiers de références de la finance. Ces données ont été alimentées par des chaînes en amont. (Se référer à la documentation « AX - 8.1 - Interface Batch des Références.pdf » pour l'alimentation de ces données dans les fichiers batch).

Intégration base de données (PBT010)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch sur base de données > Intégration base de données

Cette option permet de :

- Sélectionner le type d'enregistrement à intégrer
- Contrôler ces enregistrements
- Intégrer les enregistrements corrects
- Editer une liste des enregistrements (tous ou seulement les anomalies) à la fin du traitement.

Les enregistrements en anomalies pourront être corrigés par l'option de « Modification batch base de données » puis faire l'objet d'une nouvelle intégration.

L'interface BATCH des données a été modifiée afin de respecter les exigences **de la loi de facturation électronique**, notamment au niveau des fichiers :

- des tiers BATCH (ajout des zones et de contrôles complémentaires pour la facture électronique)
- des modes de règlement (ajout du code ISO)

Prise de paramètres

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société
 - Celle de l'environnement
- Sélection
 - Tables
 - Toutes par défaut (De ... à 99)
 - Amplitude de tables à mettre à jour
 - Séquence/Tiers
 - Toutes par défaut (De .../... à 999999/99999999)
 - Amplitude de tiers à traiter
 - Type de centre
 - Tous par défaut (De ... à 9)
 - Amplitude de types à traiter
 - Centre
 - Tous par défaut (De ... à 999999)
 - Amplitude de centres à traiter
 - Catégorie
 - Tous par défaut (De ... à 99)

- Amplitude de catégories à traiter
- Nature ou compte général
 - Tous par défaut (De 000000 à 999999)
 - Amplitude de natures ou comptes généraux à traiter

Intégrer d'abord les tables et relancer le traitement pour intégrer les tiers ensuite

- Autres options
 - Liste des enregistrements
 - Oui = Edition de tous les enregistrements traités
 - Anomalies
 - Oui = Edition des enregistrements en anomalie
 - Contrôle des enregistrements
 - Oui pour lancer le contrôle des enregistrements
 - Non pour obtenir seulement une liste
 - Intégration des enregistrements
 - Oui : dans ce cas le contrôle est systématique et les écritures valides sont mises à jour dans les fichiers tiers ou tables d'Anael Finance
 - Non : permet d'obtenir seulement une liste et/ou un contrôle sans aucune mise à jour dans les fichiers tiers ou tables d'Anael
 - Traitement des tables
 - Les informations des tiers contenant généralement des tables, il faut les intégrer avant les tiers pour éviter de générer des anomalies en intégration des tiers.
 - Traitement des tiers
 - Traitement des règles de gestion des tiers
 - Traitement des domiciliations bancaires
 - Traitement des adresses complémentaires
 - Traitement des factors supplémentaires
 - Traitement des compléments DAS2
 - Traitement des codes impressions Tiers
 - Traitement des mandats
 - Traitement des adresses structurées Tiers
 - Traitement des identifiants de TVA tiers européens
 - Traitement du plan comptable
 - Traitement des centres analytiques
 - Traitement des natures analytiques

Répondre Oui ou Non à chacune de ces options.

Valider la sélection pour soumettre le traitement en batch.

Traitement

Cette option doit être effectuée en deux temps :

- Une première fois pour le traitement d'intégration des tables,
- Puis une seconde pour celui des autres fichiers.

En effet, lors du traitement des tiers, plan comptable, centres ou natures, des contrôles sont effectués par rapport aux tables, elles doivent donc être intégrées auparavant.

Dans le cadre de la facturation électronique, le fichier des tiers BATCH et le fichier des modes de règlements ont été modifiés.

- **Fichier des tiers BATCH FBT050P1 :**

- Id Facturation : si la facturation électronique est activée au niveau de la société, cette zone « Id facturation » devient obligatoire sur les tiers. Valeurs possibles :
 - Si Id facturation = 0002, obligation de renseigner le SIREN sur le tiers. Contrôle de validité de cette valeur associée.
 - Si Id facturation = 0009, obligation de renseigner le SIREN et SIRET sur le tiers. Contrôle de validité de ces valeurs associées.
 - Si Id facturation = 0223, obligation de renseigner l'identifiant TVA CEE sur le tiers. Contrôle de validité de cette valeur associée.
 - Si Id facturation = 0227, obligation de renseigner l'identifiant étranger sur le tiers.
- Identifiant étranger : obligatoire si l'identifiant facturation = 0227. Zone libre.
- *Application partenaire FE* (*)
- *Matricule FE* (*)
- *Groupe de TVA* (*)

(*) : Zones ajoutées dans le fichier des tiers BATCH, mais non exploitées à ce jour.

- **Fichier Table des modes de règlements 'RG' :**

- Code ISO : si la facturation électronique est activée sur la société, ce code doit exister dans la table MOYEN_PAIEMENT du fichier des tables ISO (FLF001P1).

À la fin du traitement, si une liste a été demandée, vérifiez son contenu.

La référence erreur correspond à une ligne et pas à un type d'erreur.

La même erreur (séquence inexistante par exemple) produira autant de références d'erreur que de lignes en anomalie à cause de cette erreur. Dans cet exemple précis, l'erreur peut être corrigée de 2 façons :

- Le code séquence est correct sur la ligne dans le batch mais l'utilisateur a oublié de créer la séquence au préalable. Dans ce cas,
 - Création de la séquence puis
 - Nouveau traitement d'intégration
 - L'erreur disparaîtra et les références seront mises à jour
- Le code séquence est erroné sur la ligne, dans ce cas

Les enregistrements devront être modifiés par l'option de 'Modification du Batch de la base de données'.

Par défaut, l'intégration 'Batch' des fichiers de référence se fait pour la société de l'environnement.

Pour autoriser un utilisateur à intégrer les fichiers 'Batch de références' pour une borne de sociétés, il faut lui créer un enregistrement 'Niveau' au fichier des 'Mots de passe' avec 'PTB010' en 'Nom', et ne rien saisir dans les bornes de début/fin. (Si le caractère 'E' se trouve en borne de fin, cela revient à n'autoriser que la société de l'environnement).

Les références erreurs sont remises à blanc et supprimées du fichier des erreurs 'FBTMSGP1' à chaque traitement.

Il est possible de ne remplir que les zones modifiées et de reprendre les anciennes valeurs pour les fichiers Tiers et Règles de gestion tiers (depuis janvier 2025)

Modification Batch base de données (PBT300)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch sur base de données > Modif. batch base de données

Seuls les enregistrements en erreur sont accessibles par cette option. Elle permet de corriger à l'écran les enregistrements en anomalie, tous ou une partie seulement, grâce à la référence erreur.

Dans le cadre de la facturation électronique, le fichier des tiers BATCH et le fichier des modes de règlements (Table 'RG') ont été modifiés.

Les contrôles de cohérence sont identiques à ceux indiqués dans le paragraphe « Intégration des données ».

Prise de paramètres

Les critères de sélection sont les suivants :

- Sélection
 - Référence erreur
 - Toutes par défaut (De 0000000000 à 9999999999)
 - Possibilité d'affiner la sélection pour ne mettre à jour que certaines lignes

- Autres critères
 - Traitement des tables
 - Traitement des tiers
 - Traitement des règles de gestion des tiers
 - Traitement des domiciliations bancaires
 - Traitement des adresses complémentaires
 - Traitement des factors supplémentaires
 - Traitement des compléments DAS2
 - Traitement des codes impressions Tiers
 - Traitement des mandats
 - Traitement des adresses structurées Tiers
 - Traitement des identifiants de TVA tiers européens
 - Traitement du plan comptable
 - Traitement des centres analytiques
 - Traitement des natures analytiques
- Compléments
 - Affichage par anomalie
 - Type d'opération

Répondre Oui ou Non à chacune de ces options. La valeur est à initialisée par les valeurs de la constante PBT300.

Le type d'opération admet lui les valeurs C pour création, M pour modifications, S pour suppressions et T pour toutes.

Valider la sélection pour accéder à l'écran de visualisation des références d'erreur.

Mise à jour

Sur l'écran de liste des références d'erreur, il est possible de modifier ou de visualiser ou de supprimer une ligne.

- 1 Sélectionner la ligne en lui affectant le code action à appliquer
- 2 Faire 'Entrée' pour accéder au détail des informations de la ligne
- 3 Effectuer les mises à jour (si action '2=Réviser')
- 4 Valider la mise à jour ou la suppression (validation F9)
- 5 Relancer le traitement d'intégration de base de données, qui contrôlera et intégrera les enregistrements s'ils sont corrects

Exportation/Importation des informations bancaires

Généralités

L'exportation et l'importation des informations bancaires, permet de :

- Sortir un fichier iSeries contenant les domiciliations bancaires des Tiers sélectionnés (ou de déposer sur l'IFS un fichier sous format csv si gestion des transferts de fichiers Windows)
- Fournir ce fichier à une banque qui mettra à jour l'IBAN et le BIC des tiers selon les nouvelles normes bancaires.
- Importer le fichier mis à jour par la banque ou par le client à partir d'un fichier iSeries (ou sous format csv à partir de l'IFS si gestion des transferts de fichiers Windows) pour le charger dans le fichier batch des références (FBT055P1) afin d'intégrer les modifications dans le fichier des domiciliations bancaires Tiers (FAN055P1) dans Anael Finance iSeries.
- Plus simplement, d'effectuer une sortie fichier des domiciliations bancaires en vue de contrôle par le client ou autre utilisateur et éventuellement de le réimporter avec des mises à jour par le biais du batch Tiers des références.

Exportation des informations bancaires (PMC230)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch sur base de données > Exportation des informations bancaires

Les paramètres d'exportation sont les suivants :

- Société
 - De l'environnement
- Sélection
 - Type de sortie
 - Fichier
 - Liaison (si utilisation des transferts de fichiers Windows)
 - Séquence
 - De blanc à 999999 par défaut = Toutes
 - Possibilité d'affiner la sélection
 - Iban non renseigné seuls
 - Oui = extraction des domiciliations sans IBAN
 - Non = extraction de toutes les domiciliations
 - BIC non renseigné seuls
 - Oui = extraction des domiciliations sans BIC
 - Non = extraction de toutes les domiciliations

- Banque
Non géré

'Entrée' pour compléter la fenêtre de sortie fichier (nom et bibliothèque) puis

Validation (F9) pour soumettre le travail en batch.

Si la société fait référence à une société modèle et que les domiciliations sont modèles, elles ne pourront être mises à jour que sur la société modèle. Dans ce cas, il ne faut donc pas extraire les domiciliations bancaires des tiers dans une société d'exploitation. Le fichier ne doit contenir que les domiciliations qui sont réellement sur cette société.

Par contre, si le client veut utiliser le fichier uniquement en sortie sans retour, on peut y mettre toutes les domiciliations bancaires pour la société demandée, qu'elles viennent de la société modèle ou de la société fille.

Importation des informations bancaires (PMC240)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch sur base de données > Importation des informations bancaires

Les paramètres d'importation sont les suivants :

- Société
De l'environnement
- Sélection
 - Type de sortie
 - Fichier
 - Liaison (si utilisation des transferts de fichiers Windows)
 - Màj Iban et Bic seulement :
 - Oui, importation de ces informations seulement dans le fichier batch des références
 - Non : importation des domiciliations entières dans le fichier batch
 - Intégration batch (pour enchaîner l'intégration après l'importation)
 - Liste des enregistrements
Oui/Non /ou seulement les anomalies
 - Contrôle des enregistrements
Oui/non
 - Intégration des enregistrements
Oui/non

'Entrée' pour compléter la fenêtre de chargement fichier (nom et bibliothèque) puis
Validation (F9) pour soumettre le travail en batch.

Chapitre 2 Batch des écritures

Principe

Le fichier des écritures Batch permet d'intégrer à l'historique comptable ou extra comptable d'Anael Finance iSeries toutes les écritures générées automatiquement par le produit lui-même ou par toute autre chaîne extérieure.

Il permet également d'alimenter le fichier du portefeuille 'magnétique' des effets émis par les chaînes en amont (ex : facturation).

Par défaut, l'intégration 'Batch' des fichiers des écritures se fait pour la société de l'environnement.

Pour autoriser un utilisateur à intégrer les fichiers 'Batch' entre borne de sociétés, il faut lui créer un enregistrement 'Niveau' au fichier des 'Mots de passe'.

Les références erreurs sont remises à blanc et supprimées du fichier des erreurs lors de chaque traitement.

Les fichiers d'interface BATCH ont été modifiés afin de respecter les exigences **de la loi de facturation électronique, ainsi que la gestion des avoirs (avec ou sans facturation électronique)**.

Dans le fichier BATCH des écritures FAN350P1 :

- Le numéro de pièce est désormais déclaré sur 20 caractères alphanumériques, ainsi que les numéros d'affectation 1, 6 et 7.
- Le type de document a été ajouté (A = Avoir, F = Facture).
- La référence de la facture d'origine et sa date de facture ont été ajoutées. Elles sont obligatoires sur tous les avoirs.

Le fichier « Liens documents/Complément facture électronique » FAN352P1 a été modifié afin de permettre l'alimentation des zones nécessaires à la facturation électronique.

Le fichier FAN350P2 est toujours utilisable avec des restrictions supplémentaires au niveau des écritures tant que la LFE (Facturation électronique) n'est pas activée :

- pas d'informations bancaires (idem en 8.0)
- pas de type avoir car la structure de ce fichier ne permet pas d'indiquer les informations de la facture sur laquelle porte l'avoir

Il est fortement conseillé d'utiliser le fichier FAN350P1 avec sa nouvelle structure (obligatoire avec la LFE activée).

Gestion des écritures batch (PAN350)

A partir du menu : **Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch écritures > Gestion des écritures batch**

Cette option permet de :

- Sélectionner les écritures à intégrer
- Contrôler ces enregistrements
- Intégrer les pièces correctes
- Editer une liste des enregistrements (tous ou seulement les anomalies) à la fin du traitement.

Dans le cadre de la facturation électronique, le fichier des écritures BATCH FAN350P1 et le fichier « Liens Documents/Complément facture électronique » FAN352P1 ont été modifiés.

Ce traitement peut être effectué en multi société de type M = multi soumission.

Les enregistrements en anomalies pourront être corrigés par l'option de « Modification des écritures batch » puis faire l'objet d'une nouvelle intégration.

Prise de paramètres

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société / Exercice
Ceux de l'environnement
- Etablissement
Blanc = tous par défaut
- Sélection
Possibilité d'affiner les critères de sélection qui, par défaut, prévoient l'extraction de toutes les écritures
 - Période
 - Journal
 - Folio
 - Code écran
 - N° interne
- Autres critères
 - Liste des écritures : Oui/Non
 - Anomalies seules : Oui/Non

Il est vivement conseillé d'éditer la liste des anomalies au moins pour pouvoir les corriger ensuite

- Total Pièce : Oui/Non
- Contrôle des écritures : Oui/Non

Le contrôle permet « d'habiller » les écritures, c'est-à-dire d'alimenter automatiquement certaines zones qui sont à blanc à partir de différents paramètres (par exemple, alimentation de la période à partir de la date comptable ou alimentation du montant société à partir du montant devise et du taux, etc.).

- Mise à jour des écritures : Oui/Non
 - Oui = La mise à jour des écritures effectue systématiquement le contrôle des écritures et ne comptabilise que les pièces valides
 - Les écritures mises à jour sont supprimées du fichier batch tandis que les écritures en anomalies y sont conservées

- Type d'écriture à traiter

Choisir une valeur parmi les valeurs proposées

- Tous les types = toutes les écritures
- Comptables
- Comptables différées
- Extracomptables simulées
- Extracomptables estimées
- Portefeuille

Il s'agit des effets en attente d'acceptation uniquement. Les effets acceptés ne sont pas concernés par cette option. Ils sont comptabilisés dans une écriture de type 'Comptable' qui contient les informations de type 'portefeuille'.

- Libellés complémentaires : Oui/Non

Les libellés complémentaires sont dans un autre fichier qui, s'il existe, doit être intégré en même temps que les écritures correspondantes.

- Liste des anomalies par N° :

Cette zone apparaît si le paramétrage de la constante 'génération par code anomalie' du PAN350 est à Oui.

- Non = édition des anomalies par pièce comptable. La ou les anomalies sont éditées dans la liste de contrôle, dans chaque pièce
- Oui = Création d'un fichier contenant les numéros de pièces ou de lignes en anomalie par type et numéro d'anomalie. Les anomalies sont éditées à partir de ce fichier. Ceci permettra une mise à jour des anomalies en série dans certains cas si l'utilisateur y est autorisé. (Par exemple, si le code règlement est obligatoire et non renseigné, il sera possible de l'affecter à une ligne et de sélectionner les autres lignes dans ce cas pour reproduire automatiquement la même mise à jour sur ces lignes.

'Entrée' pour valider la sélection puis

Valider (F9) pour soumettre le traitement en batch.

Traitement

Cette option permet de :

- Compléter les écritures de certaines informations (habillage)
- Contrôler les lignes
- Contrôler les pièces
- Contrôler l'alimentation des zones obligatoires
 - Si les conditions suivantes sont réunies :
 - La société gère la facturation électronique.
 - Le journal de vente a le top « Complément Facture électronique » coché.
 - La date comptable de la facture de vente électronique est supérieure ou égale à la date d'activation de la facture électronique sur la société courante.
 - On contrôle les zones :
 - « Compléments facture électronique » dans le FAN352P1 sur les factures électroniques comptabilisées sur un journal de vente
 - dans le fichier FAN350P1
- Intégrer les pièces valides dans les historiques comptables et analytiques ainsi que dans le fichier « Complément facture électronique » FLF200P1
- Marquer les lignes en erreur en vue de leur correction
- Editer la liste des pièces (en anomalies ou toutes)
 - La liste des anomalies par pièce est éditée par
Sté/exercice/période/journal avec le détail des pièces
 - La liste des anomalies par N° est éditée par
Sté/exercice/N° d'anomalie avec le détail des anomalies triées par
Folio/journal/date compta/n°chrono/n°interne/n°ligne/n° pièce
- Epurer le fichier batch des enregistrements intégrés en comptabilité.

A la fin du traitement, vérifiez le contenu de la liste, et allez dans l'option 'Modification des écritures batch' pour corriger les anomalies s'il y a lieu.

Les anomalies peuvent être des anomalies de type :

- Ligne :

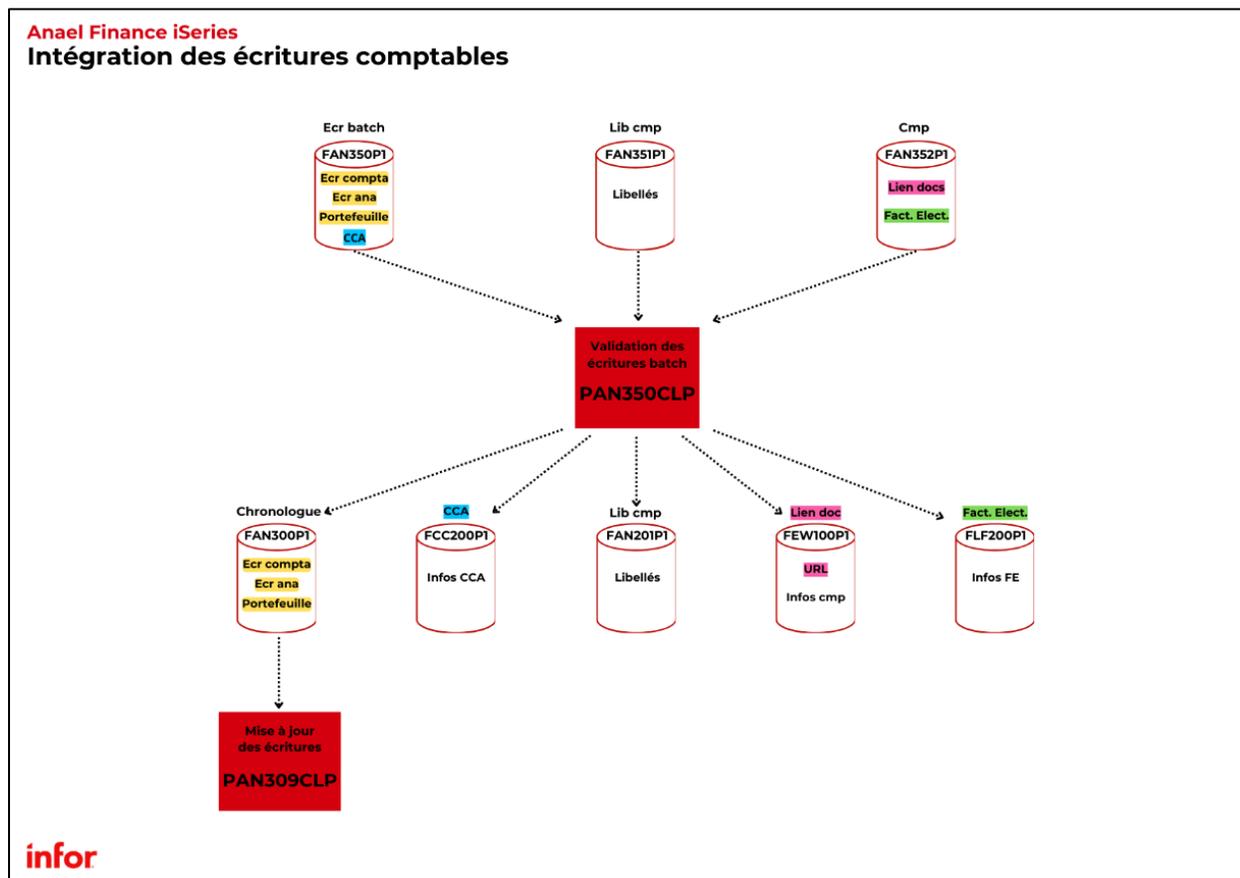
La ligne contient une information erronée ou interdite, ou au contraire, il manque une information obligatoire
- Pièce :

Une pièce peut être en anomalie de type Pièce bien que toutes les lignes soient correctes. La pièce peut être en anomalie à cause d'un problème d'équilibre de montants (devise ou société) ou de contrôle de TVA par exemple.

Les anomalies peuvent être de plusieurs ordres :

- La valeur est erronée parce qu'elle n'existe pas dans les références. Dans ce cas, il suffit de la créer et de relancer la gestion des écritures batch et l'erreur ne sera plus détectée
- La valeur existe mais est incorrecte ou ne devrait pas être alimentée. Dans ce cas, il faut corriger l'anomalie par la modification des écritures batch puis relancer la gestion des écritures batch.
- Une ou plusieurs zones obligatoires ne sont pas renseignées dans le fichier FAN350P1 alors que l'écriture l'exige. Dans ce cas, ces zones obligatoires doivent être complétées par la modification des écritures batch puis il faut relancer la gestion des écritures batch.
- Une ou plusieurs zones obligatoires ne sont pas renseignées dans le fichier FAN352P1 « Complément facture électronique » sur les factures alors que le journal de vente l'exige (Top « Complément facture électronique » coché sur le journal de vente). Dans ce cas, ces zones obligatoires doivent être complétées par la modification des écritures batch puis il faut relancer la gestion des écritures batch.

L'intégration des écritures BATCH alimente la base de données comme suit :



Modification des écritures batch (PAN360)

A partir du menu : **Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch écritures > Modification des écritures batch**

Cette option permet de visualiser le détail des enregistrements, valides ou en anomalie. En effet, tous les enregistrements sont accessibles si les informations : 'Type d'écriture - Société - Exercice' y figurent.

Dans le cadre de la facturation électronique, le fichier des écritures BATCH FAN350P1 et le fichier « Liens Documents/Complément facture électronique » FAN352P1 ont été modifiés.

Prise de paramètres

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société / Exercice
Ceux de l'environnement
- Etablissement
Blanc = tous par défaut
- Sélection
Possibilité d'affiner les critères de sélection qui, par défaut, prévoient l'extraction de toutes les écritures
 - Journal
Fourchette de codes Journal
 - Date comptable
Fourchette de Dates comptables
 - Folio
Fourchette de codes Folio
 - Avoirs seuls Achat / Vente
 - Type d'écritures
Choisir une des valeurs proposées :
 - Tous les types (T) = toutes les écritures
 - Comptables (C)
 - Comptables différées (D)
 - Extracomptables simulées (S)
 - Extracomptables estimées (E)
 - Portefeuille (P)

- Affichage par anomalie
 - Oui/Non
 - Si oui : affichage des anomalies uniquement pour mise à jour par n° d'anomalie, c'est-à-dire à partir du fichier des anomalies. Il faut donc préalablement avoir demandé la 'liste des anomalies par n°' lors de l'intégration
- Type d'anomalie
Choisir une des valeurs proposées :
 - Tout type d'anomalie
 - Anomalie de Ligne
 - Anomalie de Pièce
- 'Entrée' pour valider la sélection et afficher l'écran de :
 - Mise à jour « classique », par pièce
 - Mise à jour par n° d'anomalie

Mise à jour par pièce – Cas n° 1

Les pièces résultant de la sélection sont affichées dans un premier écran. A partir de ces lignes, l'accès aux écrans de mise à jour se fait en cascade, la sélection d'une ligne entraînant un autre écran et ainsi de suite. Ces différents écrans sont :

Ecran affichant toutes les pièces répondant à la sélection en rupture sur

- Journal - Date comptable – Folio – Type d'écriture – Version
- Pour sélection d'une ligne, puis

Ecran affichant toutes les pièces correspondant à la ligne sélectionnée en rupture sur

- Code écran - N° interne – Code enregistrement – N° Chrono – Folio (Identification)
- Pour sélection d'une ligne, puis

Ecran affichant toutes les lignes de la pièce sélectionnée par

- N° de ligne –N° de pièce – Compte –Aux -Tiers – Libellé – Montant débit – Montant crédit
- Puis sélection d'une ligne

Ecran du détail de la ligne sélectionnée

Accès aux différentes zones de la ligne pour mise à jour

Sur les 2 premiers écrans d'affichage des pièces, les actions possibles sont :

'1' = « **Choisir** » pour accéder à l'écran suivant

'2' = « **Modifier** » : Accès aux zones d'entête de pièces pour modification, à savoir :

- Journal - Date comptable - Folio - Type d'écritures – Version

+ date d'origine et date de gestion, si autorisé en fonction des constantes du programme PAN360 – Déverrouillage de ces dates par touche de fonction F14.

- La modification doit être validée par 'Validation (F9)'.

'4' = « **Supprimer** » : La demande de suppression doit être validée par 'Validation (F9)'.

'F' = « **Visu Facture** » : le scan de la facture peut être visualisé si un enregistrement existe dans le fichier FAN352P1 sur le numéro interne sélectionné.

'L' = « **Lien BATCH** » : affiche le lien URL associant la facture et le scan de la facture.

'CF' = « **Complément facture** » : Action possible si la facturation électronique est activée au niveau société et si la pièce est une facture de vente. Lors de la saisie d'un avoir, possibilité de forcer la zone « numéro de facture d'origine » via F21

« **EC = Gestion écritures** » : pour intégrer la ou les pièces correspondantes en accédant aux critères de sélection de l'option de « Gestion des écritures batch ». Ce traitement définitif intègre les pièces valides :

- Dans les historiques comptables et analytiques.
- Dans le fichier « Complément facture électronique » FLF200P1 si le journal gère la facturation électronique et qu'un enregistrement existe dans le FAN352P1 sur le numéro interne traité.

Sur l'écran d'affichage des lignes, les actions possibles sont :

'2' = « **Modifier** » la ligne :

- Accès au détail de la ligne sur plusieurs pages pour mise à jour des imputations (générale, auxiliaire, analytique, portefeuille) contenues dans la ligne
- La modification doit être validée par 'Validation (F9)'

'5' = « **Afficher** » : pour visualiser le détail d'une ligne (sur plusieurs pages)

'4' = « **Supprimer** » la ligne

La demande de suppression doit être validée par 'Validation (F9)'

'L' = « **Libellé complémentaires** » : pour mise à jour du libellé complémentaires de la ligne s'il y a lieu. La mise à jour du libellé doit être validée par 'Validation (F9)'

'CF' = « **Complément facture** » : Action possible si la facturation électronique est activée au niveau société, si la pièce est une facture de vente et seulement sur la ligne Tiers (TTC).

Une fois que la mise à jour est terminée, relancer le traitement de « gestion des écritures batch » pour contrôler à nouveau et intégrer les écritures.

Si des anomalies persistent ou si de nouvelles anomalies sont détectées, recommencer le processus, mise à jour des écritures batch puis intégration jusqu'à ce que toutes les écritures soient validées.

Mise à jour par N° d'anomalie – Cas n° 2

Les codes erreur répondant aux critères de sélection sont affichés dans un premier écran pour sélection d'un ou de plusieurs de ces codes et mise à jour par code erreur. 'Ecran précédent (F12)' permet d'affiner les erreurs à afficher en choisissant une fourchette de codes erreur ainsi que le type d'erreur.

Tous les codes erreurs résultant de la sélection sont affichés avec les informations suivantes

Code erreur – son libellé – le type d'anomalie (Pièce ou Ligne). La sélection d'un code erreur affiche, selon le type d'erreur, les pièces ou les lignes en anomalie.

Anomalie de type Pièce

- Affichage des pièces par
Journal - Date comptable – Ecran – N° interne – code enregistrement - Type écriture
- Choix d'une ou plusieurs erreurs pièce pour action
 - Les actions possibles sont celles décrites dans la mise à jour par pièce (cas 1)
 - 1=Choisir – 4=Supprimer – EC=Gestion des écritures

Anomalie de type Ligne

- Affichage des lignes avec les informations suivantes
Journal - Date comptable – code enregistrement - Ecran – N° interne – N° de ligne – N° de pièce – Compte – Auxiliaire - Type d'écriture
- Choix d'une ou plusieurs erreurs Ligne pour action
 - Les actions possibles sont alors :
 - 2= « Modifier » – 4 = « Supprimer » – LI = « Libellé complémentaire » comme en mise à jour des lignes - CF = « Complément facture électronique » (cas 1)
- plus éventuellement '1=Modifier toutes les lignes'
 - si l'utilisateur y est autorisé (programme PAN365 avec le niveau 'MA' dans le mot de passe) et
 - pour certains codes erreur. Ces codes erreurs sont :
Etab - Date d'origine - N° Pièce - Compte/sous-compte – Libellé - Mode de règlement - Date d'échéance - Code litige - Code TVA - Code OB - Code VT - Code stat S2 S3 - Code stat 15 - Axe : n° / Centre/chap.
- Pour mettre à jour plusieurs lignes avec la même valeur
- Sélectionner toutes les lignes à mettre à jour par '1'

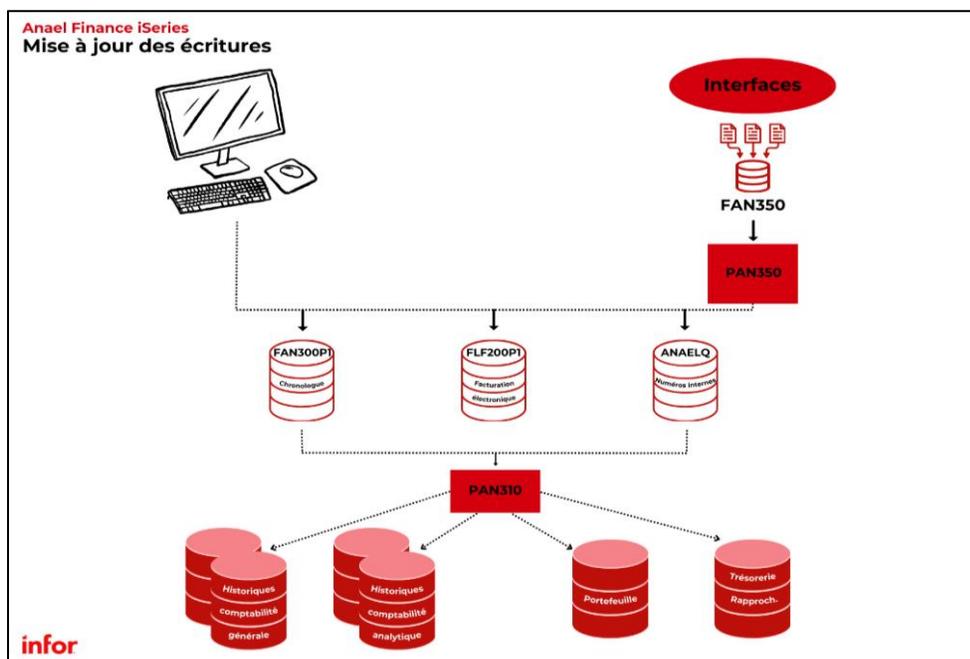
'Entrée' pour valider la sélection et accéder à l'écran de mise à jour de l'anomalie (en renseignant le code litige par exemple pour le code erreur PAN5040)

'Validation' (F9) pour mettre à jour toutes les lignes sélectionnées avec la nouvelle valeur.

Une fois que la mise à jour des anomalies est terminée, relancer le traitement de « gestion des écritures batch » pour re contrôler et intégrer les écritures.

Si des anomalies persistent ou si de nouvelles anomalies sont détectées, recommencer le traitement : Mise à jour des écritures batch puis Gestion des écritures batch et ainsi de suite jusqu'à ce que toutes les écritures soient comptabilisées.

La mise à jour des écritures BATCH alimente la base de données comme suit :



Cas particulier Mise à jour des avoirs

Depuis la PTF0001, il est possible qu'un avoir puisse être intégré en forçant l'existence du numéro de facture d'origine auquel cet avoir fait référence.

Dans l'intégration des écritures batch la touche de fonction F22 permet le forçage du contrôle de l'existence de la facture à l'origine de l'avoir.

Si un avoir est intégré par ce forçage et que la facture n'existe pas dans les historiques, la zone DT25 de la ligne tiers de l'avoir (type de document 'A') est renseignée par la valeur 'O'. Il est donc désormais possible de tracer tous les avoirs ayant fait l'objet de forçage par cette zone.

Dans la modification des écritures batch, ajout de la sélection 'Avoirs seuls Achat/Vente' pour visualiser et modifier les avoirs en attente d'intégration et ajout de la colonne 'Facture/Avoir' pour les journaux d'achats et de Ventes.

Écritures extracomptables et écritures standard

Mise à jour

La saisie des écritures permet de rappeler une pièce extracomptable ou une pièce standard provisoire pour la transformer en pièce comptable.

La mise à jour des écritures consiste à effectuer la même opération en batch, pour une série de pièces :

- Les écritures extracomptables ou standard sélectionnées (selon l'option) sont transformées en écritures comptables
- Elles sont générées dans le fichier batch des écritures.
- Les écritures extracomptables et standard provisoires n'existent plus dans les fichiers d'écritures extracomptables (FCR300, 301, ...) et dans les fichiers des écritures standard (FST300, 301, ...) après la mise à jour
- Les écritures générées dans le batch seront ensuite contrôlées et intégrées dans l'historique comptable par l'option de « Gestion des écritures batch ».

En cas de mise à jour d'un avoir, la référence de facture d'origine, la date de facture d'origine, ainsi que le type de document = A (Avoir) sont désormais obligatoires sur l'enregistrement. Principe valable avec ou sans facturation électronique.

Mise à jour des extra comptables (PCR310)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch écritures > Mise à jour des écritures extracomptables

Prise de paramètres

La sélection s'effectue par

- Société/exercice
La fonction de 'Recherche des extracomptables' permet d'afficher l'ensemble des écritures pour sélection et chargement automatique des paramètres de sélection correspondants, sinon renseigner :
- Traitement Multi-soumission possible
- Journal

- Date comptable
- N° d'écriture (une fourchette)
- Type d'extracomptable
 - Estimée (E)
 - Simulée (S)
 - Toutes (T)
- Version, obligatoire si type d'extracomptable égal 'E'
- Numéro chrono à générer (affectation manuelle)
- Code folio
Code folio des écritures comptables
- Liste des écritures extra-comptable
Oui/non
- Liste des écritures générées
Oui/Non

Entrée pour valider la sélection

Validation (F9) pour soumettre le travail en batch.

Mise à jour des Standard (PST310)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch écritures > Mise à jour des écritures standard

Prise de paramètres

Paramètres de sélection des écritures

- Société/exercice
- Etablissement
- Type d'écriture : obligatoire - standard de type '**Provisoire**' ou '**Normale**'
- Journal - obligatoire
- 5 fourchettes de numéros d'écritures standard dont une obligatoire

Paramètres des pièces générées

- Date de pièce : obligatoire
- Origine = Date de pièce
 - Si oui, la date d'origine sera générée à l'identique de la date de pièce
 - Si non, la date d'origine sera celle de l'écriture standard extraite
- N° chrono de début

Obligatoire si le journal est à numérotation manuelle. Premier numéro chrono à générer, le compteur sera incrémenté à chaque pièce.

- Code folio
Code Folio des écritures comptables
- Liste des écritures standards
Oui/non
- Liste des écritures générées
Oui/Non

Gestion des écritures batch

Lancer ce traitement dans les deux cas pour mettre à jour l'historique comptable.

Suppression

La suppression des écritures extracomptables et des écritures standard consiste à supprimer respectivement les enregistrements des fichiers FCR300-FCR301 et FST300-FST301.

Suppression des extracomptables (PCR340)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch écritures > Suppression des écritures extracomptables

La sélection s'effectue par

- Société/exercice
La fonction de 'Recherche des extracomptables' permet d'afficher l'ensemble des écritures pour sélection et chargement automatique des paramètres de sélection correspondants, sinon renseigner :
- Type d'extracomptable (estimée ou simulée)
 - Estimées (E)
 - Simulées (S)
 - Toutes (T)
- Journal de ... à ...
- Date comptable de .../.../.... à .../.../....
- N° chrono de ... à ...
- Version de ... à ...
- Entrée pour valider la sélection
- validation (F9) pour soumettre le travail en batch.

Suppression des Standard (PST340)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Batch écritures > Suppression des écritures standard

Prise de paramètres

- Paramètres de sélection des écritures
- Société/exercice – Possibilité de traitement en Multi-soumissions
- Type d'écriture, obligatoire
 - Standard de type 'Provisoire' (P) ou
 - 'Normale' (N) ou
 - 'Réserve' (R) ou
 - 'Abonnement' (A) ou
 - 'Toutes' (T)
- Journal, obligatoire
- N° d'écriture standard de ... à ...
- Code Folio de ... à ...
- Ecritures avec scan
 - Oui (O)
 - Non (N)
 - Seules (S)

'Entrée' pour valider la sélection

'Validation' (F9) pour soumettre le travail en batch.

Chapitre 3 Lettrages

Principe

Anael Finance iSeries permet de lettrer les écritures **comptables** des comptes généraux non sous-comptés et des sous-comptes.

Le lettrage consiste à affecter automatiquement un numéro de lettrage, une date de lettrage et une date de plus haut lettrage aux écritures pour signifier qu'elles sont lettrées/soldées (contrairement au lettrage partiel qui ne fait que préparer le lettrage et qui n'alimente rien dans les zones de lettrage). Dans ce chapitre, 'lettrage' s'entend 'lettrage total'.

Le lettrage est indispensable pour gérer correctement les chaines tiers (relances, règlements automatiques, ...), il permet aussi de faciliter la lecture des comptes généraux non sous-comptés (virements internes par exemple) ainsi que de préparer les écritures à reporter sur l'exercice N+1 (comptes dont le code report est égal à 'écritures non lettrées à fin N').

Le lettrage est accessible par différentes options

- La saisie des règlements (Cf. « AX - 8.1 - Les saisies.pdf »)
- Consultations et lettrages manuels (Cf. « AX - 8.1 - Consultations et Editions CG et Auxiliaires.pdf »)
- Lettrages Batch

L'objet de ce chapitre est donc de décrire les options du menu des lettrages batch, c'est-à-dire

- Le lettrage automatique par pièce/relevé
- Le lettrage automatique par montant
- Le contrôle du lettrage
- Le délettrage

Si la société gère la facturation électronique, « le lettrage automatique par montant » et le « délettrage » sont soumis à certaines restrictions.

Lettrage automatique par Pièce/relevé (PAN525)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Lettrages > Lettrage automatique par Pièce/relevé

Fonctionnalité

Cette option permet de lettrer les écritures, c'est-à-dire d'affecter un numéro de lettrage, une date de lettrage et une date de plus haut lettrage à des écritures qui se soldent sous la référence lettrage sélectionnée (Pièce ou relevé).

Les chaînes automatiques d'Anael Finance iSeries (règlements automatiques, remises, ...) préparent le lettrage en alimentant le n° d'Affectation 2 ou 3 selon le traitement. Ces écritures sont définitivement lettrées quand le lettrage automatique par relevé sur ces numéros d'affectation est effectué.

Les constantes du programme PAN010 peuvent imposer un lettrage équilibré par établissement et/ou un lettrage équilibré par devise.

La référence de lettrage utilisée est analysée en fonction des paramètres de la société et le solde doit être à zéro en rupture sur :

- Si lettrage en devise
Société ou Société/Etablissement - Exercices ouverts - Compte ou compte/sous-compte - Tiers - Devise - Montant devise
- Si lettrage en monnaie société
Société ou Société/Etablissement - Etablissement - Exercices ouverts - Compte ou compte/sous-compte - Tiers - Montant société

Les écarts générés par le lettrage automatique par Pièce/relevé

Le lettrage automatique par Pièce/Relevé permet de générer les écritures d'écart pour l'un des 3 types suivants :

- Ecart de change : Si « lettrage équilibré en devise = oui », les écritures soldées dans une devise (solde du montant devise à zéro par code devise) sont lettrées. S'il apparaît une la différence de change (solde à 0 en devise alors qu'il existe un solde en montant société), les écritures de différence de change sont automatiquement générées dans le fichier des écritures batch.
- Ecart de règlement : Si « lettrage équilibré en devise =non », autrement dit si lettrage en montant société, les écritures d'un paquet de lettrage présentant une différence de règlement peuvent être lettrées. Pour cela :
 - Paramétrer le montant de l'écart autorisé dans la constante du PAN524
 - Autoriser la génération d'écart dans la constante du PAN525

- OD de Lettrage inter établissement : Si « lettrage équilibré en devise =non », autrement dit si lettrage en montant société et paquet de lettrage équilibré par société, il est possible de lettrer inter établissement. Pour cela

Autoriser l'OD de lettrage inter établissement dans la constante du PAN525

- Le journal paramétré dans les comptes externes inter établissement doit prévoir la génération automatique des écritures inter établissement.

Toutes les écritures d'écart ou OD de lettrage découlant du lettrage automatique par pièce ou par relevé sont générées dans le fichier batch des écritures.

Ces écritures doivent être intégrées dans l'historique comptable quand le lettrage est terminé.

L'écriture générée dans le batch est constituée d'une ligne tiers et d'une ligne avec le compte externe correspondant (Compta générale > Paramètres > Mises à jour > Les comptes externes). Elle est structurée comme suit

- Journal (du compte externe)
- N° de pièce (référence qui a servi au lettrage, pièce ou affectation 1, 2 ou 3)
- Date de comptabilisation et d'origine (égale à date de plus haut lettrage, soit la date la plus récente du paquet de lettrage)
- Montant société (montant de l'écart)
- Devise (code devise si lettrage en devise sinon monnaie société)
- Montant devise (0 si écart de change sinon montant identique au montant société)
- Code folio ('LET')
- Code identifiant ('\$xx' qui sera mis à jour automatiquement avec le code l'identifiant de l'utilisateur qui lance le traitement de gestion des écritures batch)
- Libellé (Ecart de règlement par exemple + N° de lettrage)

Prise de paramètres

Le lettrage par pièce relevé peut être lancé en multi société de type multi soumission

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société / Exercice
Ceux de l'environnement
- Etablissement
Blanc = tous par défaut
- Sélection :
Compte/Sous-compte
Fourchette de comptes – tous par défaut
- Autres critères
 - Voir autorisation par niveau LETTRAGE dans doc Gestion des mots de passe

- Lettrage par pièce, autorisé selon niveau LETTRAGE (PI) ou si pas de niveau géré
- Lettrage par relevé, autorisé selon niveau LETTRAGE (RL) ou si pas de niveau géré
 - Une de ces 2 zones doit être à 'oui'.
 - Si lettrage par relevé, sélectionner au moins un des types d'affectation suivants
 - Affectation 1
 - Affectation 2
 - Affectation 3
 - Affectation 6, autorisé selon niveau LETA6A7(A6)
 - Affectation 7, autorisé selon niveau LETA6A7(A7)
- Nombre maxi d'écritures par compte
99999 soit le maximum de ligne pour un même compte
- Lettrage sur un seul exercice
 - Non par défaut = sur les exercices ouverts
 - Oui = sur l'exercice de l'environnement

Il est à noter que la constante du PAN525 permet de pré positionner certaines valeurs parmi ces critères.

'Entrée' pour valider la sélection et

- Pour un lettrage par relevé, si la constante permet la saisie de bornes, une fenêtre s'affiche pour saisir les bornes des codes affectation. 'Entrée' pour valider la sélection et

'Validation' du traitement en batch

Restitution

A la fin du traitement, le programme génère les fichiers suivants :

- Le rappel de la sélection et
- la liste des références lettrage extraites pour lesquelles le lettrage n'a pas abouti. Cette liste fournit les comptes et leur libellé, la référence lettrage et les soldes dans les différents montants.
 - Liste résultant du lettrage par pièce
 - Liste résultant du lettrage par affectation 1
 - Liste résultant du lettrage par affectation 2
 - Liste résultant du lettrage par affectation 3
 - Liste résultant du lettrage par affectation 6
 - Liste résultant du lettrage par affectation 7

Rappel : Lancer l'option de « Gestion des écritures batch » pour intégrer des écarts résultant du lettrage automatique dans l'historique comptable et équilibrer complètement les numéros de lettrage.

Lettrage automatique par montant (PAN526)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Lettrages > Lettrage automatique par montant

Fonctionnalité

Cette option permet de lettrer des écritures par comparaison de montants ou sur solde nul d'un compte (et non plus par analyse de référence lettrage précise comme dans l'option précédente). Elle doit donc être utilisée avec précaution, d'autant plus que le temps de traitement peut s'avérer assez long.

Si la société gère la facturation électronique, le « **lettrage automatique par montant** » **exclut les factures électroniques soumises à la tva sur encaissement** (ayant un enregistrement « Complément facture électronique » dans le fichier FLF200P1).

L'équilibre des montants pour lettrage est analysé :

- Soit sur les montants en devise, si la constante du PAN010 'lettrage équilibré par devise'='Oui'
- Soit sur les montants Société, si la constante du PAN010 'lettrage équilibré par devise'='Non'

Prise de paramètres

Le lettrage automatique par montant peut être lancé en multi société de type multi soumission.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société / Exercice
Ceux de l'environnement
- Etablissement
Blanc = tous par défaut
- Sélection
Compte/Sous-compte
Fourchette de comptes – tous par défaut
- Autres critères
 - Nombre maxi d'écritures par compte
99999 soit le maximum de ligne pour un même compte
 - Date d'arrêté des écritures
JJ/MM/AAAA
 - Traiter les écritures avec litige

Oui/Non

- 'Entrée' pour continuer la sélection

Si la sélection est très large, un message peut s'afficher pour avertir l'utilisateur qui peut alors abandonner ou continuer (par 'entrée')

 - Lettrage sur un seul exercice
 - Non par défaut = sur les exercices ouverts
 - Oui = sur l'exercice de l'environnement
 - Sélection des écritures Batch seules
 - Oui = extraction des écritures générées par le batch - dont la zone DWS = 'BAT'
 - Non = extraction de toutes les écritures
- Critères d'analyse
 - Lettrage auto des comptes soldés (sans analyse)
 - Oui = si le compte présente un solde à zéro à la date d'arrêté, toutes les écritures du compte sont lettrées avec les mêmes numéros de lettrage, date de lettrage et date de plus haut lettrage.
 - Non = pas de lettrage sur solde nul
 - Lettrage par comparaison de débits et de crédits

Oui = recherche d'un montant débit identique à un montant crédit. Lettrage si débit = crédit
 - Avec Recherche du solde restant
 - **Non** – Valeur par défaut **préconisée** = lettrage uniquement si la recherche donne 2 lignes avec un montant identique en débit et crédit
 - Oui : au fur et à mesure de l'extraction des lignes, si la comparaison du montant débit et du montant crédit dégage un solde, recherche d'une ligne avec un montant correspondant à ce solde pour lettrage des 3 lignes ensemble.
 - Lettrage par accumulation de débits et de crédit
 - **Non** – Valeur par défaut **préconisée**, les temps de traitements pouvant s'avérer extrêmement longs. Ce type de lettrage doit s'utiliser dans des configurations précises de comptes contenant peu d'écritures et en sachant que le lettrage sera possible après extraction de quelques lignes seulement
 - Oui : Cumul des débits et des crédits au fur et à mesure de l'extraction et si
 - Avec recherche du solde restant = oui, recherche à chaque fois d'une ligne dont le montant correspond au solde dégage par les cumuls.

Il est à noter que la constante du PAN526 permet de pré positionner certaines valeurs parmi ces critères.

'Entrée' pour valider la sélection et

'Validation' (F9) pour soumettre le travail en batch

Remarque : A la fin du traitement, générer les écritures batch si des écarts ont été dégagés par le lettrage.

Contrôle du lettrage (PAN532)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Lettrages > Contrôle du lettrage

Fonctionnalité

Le contrôle du lettrage permet de s'assurer qu'il n'existe aucune anomalie de lettrage.

S'il est convenable de lancer ce traitement assez régulièrement, il est très **important** de l'effectuer en fin d'exercice, avant de procéder aux reports à nouveau des tiers et de clôture/ouverture. En effet, ces programmes effectuent ou pas les reports en se basant sur la date de plus haut lettrage.

Les anomalies de lettrage peuvent résulter de faits divers comme :

- Oubli d'intégrer le batch des écarts de lettrage
- Ecritures d'écart supprimées dans le fichier batch
- Modification de paramétrage (la règle d'équilibre a été modifiée dans une constante,...)
- Reprise d'écritures lettrées,
- Etc.

Le contrôle de lettrage consiste à analyser que le solde d'un paquet de lettrage est bien nul, cette analyse s'effectue en tenant compte des règles paramétrées pour le lettrage :

- Société ou Société/Etablissement - Exercices ouverts - Compte ou compte/sous-compte – Tiers – Numéro de de lettrage – Date de lettrage – Date de plus haut lettrage - Devise – Montant devise - montant société

A la fin du traitement, une liste des lettrages en anomalie avec le motif de l'anomalie est éditée.

Prise de paramètres

Le contrôle du lettrage peut être lancé en multi société de type multi soumission

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société
celle de l'environnement
- Sélection
 - Compte/Sous-compte
Fourchette de comptes – tous par défaut
 - Code lettrage
Fourchette de codes lettrage – tous par défaut
 - Date de lettrage

Fourchette de date de lettrage – par défaut depuis le début de l'exercice

Affiner la sélection pour éviter de retraiter des lettrages déjà contrôlés, sauf avant les traitements de fin d'année où il est préférable de contrôler toutes les écritures en vue des reports.

- Autres critères
 - MAJ dates de plus haut lettrage en anomalies
 - Non : si l'anomalie est considérée comme normale, il n'y a pas lieu de corriger la date. Par exemple, le compteur du numéro de lettrage est reparti à 1, et pour un même numéro de lettrage, les dates de plus haut lettrage sont différentes bien que le lettrage soit équilibré et correct pour chacune d'elle.
 - Oui : le programme peut corriger automatiquement la date de plus haut lettrage dans la foulée, en renseignant la date de la pièce la plus récente du paquet
 - Délettrage automatique des comptes en anomalies.

Il est préférable d'examiner d'abord la raison des anomalies avant de délettrer automatiquement. L'option de délettrage permet de le faire à postériori.

Oui : le délettrage des anomalies sera effectué automatiquement (sauf gestion de chaîne interdisant le délettrage)

Remarque : si la facturation électronique est activée au niveau société, **les factures clients** correspondant à un process métier de type Service (S*) ou Mixte (M*) et **soumises à la tva sur encaissement ne sont pas délettrables**.

- Edition des messages d'alerte
 - Oui = édition de certains messages comme 'lettrage sur 2 exercices', pour information
- Contrôle par établissement
 - Si la constante 'lettrage équilibré par établissement' du PAN010 de la société est à 'Oui', il est conseillé de forcer aussi ce contrôle à oui. Pour cela, mettre 'Oui' dans la constante 'Contrôle par établissement' du PAN532 de la société.

'Entrée' pour valider la sélection et

Valider (F9) la soumission du traitement en batch

Restitution

A la fin du traitement, un état recense les anomalies et restitue les informations suivantes :

- Société
- N° de compte ou compte/tiers
- N° de lettrage
- Date de lettrage
- Date de plus haut lettrage
- Montant débit et montant crédit

- Libellé de l'anomalie

Contrôler et corriger les anomalies en fonction du motif :

- Intégrer toutes les écritures, notamment les écarts ou
- Déletter (déletterage manuel ou automatique)
- Reletter (lettrage manuel ou automatique)

Déletterage (PAN535)

Comptabilité Générale > Traitements batch > Lettrages > Déletterage

Si la facturation électronique est activée au niveau société, **les factures clients** correspondant à un process métier de type Service (S*) ou Mixte (M*) et **soumises à la tva sur encaissement ne sont pas déletterables.**

Prise de paramètres

Les critères de sélection sont les suivants :

- Société
celle de l'environnement
- Sélection
 - Compte/Sous-compte
Fourchette de comptes – tous par défaut
 - Code lettrage
Fourchette de codes lettrage – tous par défaut
 - Date de lettrage
Fourchette de date de lettrage – par défaut depuis le début de l'exercice
Affiner la sélection pour éviter de retraiter des lettrages déjà contrôlés, sauf avant les traitements de fin d'année où il est préférable de contrôler toutes les écritures en vue des reports.
 - Mise à blanc du numéro d'affectation 3
Répondre 'Oui' si une des lignes déletterées doit être rappelée en pointage dans la saisie des règlements
 - Edition des écritures déletterées

'Entrée' pour valider la sélection et

Valider la soumission du traitement en batch.

Restitution

A la fin du traitement, vérifier la liste des écritures délettrées (si l'édition a été demandée).

Le lettrage et/ou le contrôle du lettrage peut être effectué une nouvelle fois pour contrôler les mises à jour.